

## ATTESTATION ET INFORMATION

Selon les articles 2 et 3 de l'arrêté du 4 mai 1995

**Merci de compléter ce document lisiblement et intégralement.** Vous devez :

1. Savoir nager 50 mètres et être capable de vous immerger.
  2. Ne présenter aucune contre indication médicale à la pratique de ces activités.
  3. Participer activement pour votre sécurité et de celle du groupe.
  4. Respecter scrupuleusement les consignes de sécurité données par les guides, ainsi que celles liées au respect d'un milieu préservé et unique.
  5. Pour les mineurs, avoir une attestation parentale et respecter les conditions suivantes :
    - 8 ans pour le Raft parcours classique.
    - 12 ans et minimum 1m 40 pour la nage en eaux vives, le canoë et le kayak raft
    - 18 ans pour le parcours Ex-Infrans
- ❖ Cochez la case correspondante.

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_ Tel : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

SIGNATURE

(Mention lu et approuvé)

SIGNATURE DES PARENTS

(Pour les mineurs)

Comment connaissez vous Aquarafting ?

Bouche à oreille Site Internet Recommandation CE Publicité

Guide Office du tourisme (précisez le lieu) \_\_\_\_\_

Par hasard Plaquettes/ Flyers

- ❖ Vous êtes susceptible d'être pris en photo. Certaines des ces photos peuvent être utilisées à des fins commerciales. Dans le cas où vous ne souhaitez pas y figurer, faites vous connaître auprès de l'accueil.

Aquarafting / Ch. de la Ballastière – 74200 Thonon-les-Bains / Tel. 04.50.81.72.37

## ATTESTATION ET INFORMATION

Selon les articles 2 et 3 de l'arrêté du 4 mai 1995

**Merci de compléter ce document lisiblement et intégralement.** Vous devez :

1. Savoir nager 50 mètres et être capable de vous immerger.
  2. Ne présenter aucune contre indication médicale à la pratique de ces activités.
  3. Participer activement pour votre sécurité et de celle du groupe.
  4. Respecter scrupuleusement les consignes de sécurité données par les guides, ainsi que celles liées au respect d'un milieu préservé et unique.
  5. Pour les mineurs, avoir une attestation parentale et respecter les conditions suivantes :
    - 8 ans pour le Raft parcours classique.
    - 12 ans et minimum 1m 40 pour la nage en eaux vives, le canoë et le kayak raft
    - 18 ans pour le parcours Ex-Infrans
- ❖ Cochez la case correspondante.

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_ Tel : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

SIGNATURE

(Mention lu et approuvé)

SIGNATURE DES PARENTS

(Pour les mineurs)

Comment connaissez vous Aquarafting ?

Bouche à oreille Site Internet Recommandation CE Publicité

Guide Office du tourisme (précisez le lieu) \_\_\_\_\_

Par hasard Plaquettes/ Flyers

- ❖ Vous êtes susceptible d'être pris en photo. Certaines des ces photos peuvent être utilisées à des fins commerciales. Dans le cas où vous ne souhaitez pas y figurer, faites vous connaître auprès de l'accueil.

Aquarafting / Ch. de la Ballastière – 74200 Thonon-les-Bains / Tel. 04.50.81.72..37

